

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 FEVRIER 2016

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du compte-rendu de la séance du 14 décembre 2015.
2. Désignation du secrétaire de séance.
3. Compte-rendu d'activité des commissions communales.
4. Compte-rendu d'activité de la C.C.V.E.
5. Compte-rendu d'activité des Syndicats.
6. Délégation du Conseil Municipal au Maire.
7. Modification du tableau des effectifs.
8. Charlie Chaplin : Avenant 2016 aux conventions d'utilisation de l'accueil de loisirs maternel et primaire et de la Halte-Garderie.
9. Convention d'adhésion au service de paiement des factures par carte bancaire sur internet TIPI REGIE, avec la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP).
10. Indemnité de conseil allouée aux comptables du Trésor chargés des fonctions de receveurs des Communes.
11. Revalorisation des tarifs des services périscolaires.
12. Location des salles communales : Revalorisation des tarifs pour les particuliers et modification du règlement.
13. Domaine de la Saussaye : Demande de subvention pour la rénovation de la toiture, couverture et menuiseries de la Bourdaisière.
14. Constitution du jury d'assises : Tirage au sort de la liste préparatoire.

Questions diverses

La séance est ouverte à 19 heures

Etaient Présents : M. Jean-Claude QUINTARD, Maire, M. Bruno NICOLAS, Mme Nicole SERGENT, M. Thierry MARAIS, Mme Marie-France PIGEON, M. Pierre MARCILLE Maires-Adjoint, Mme Simonne CADIX, M. William FOURNIER, M. Olivier JOSSE, M. Christophe RICHARD, Melle Sarah STOEBNER, Mme Françoise MAGYAR, M. Philippe BOUILLAGUET ;

Etaient Absents : M. Olivier SCHINTGEN (pouvoir M. MARCILLE), Mme Michèle MAUNY, (pouvoir à Melle STOEBNER), Mme Sandrine DERYCKE, (pouvoir à M. MARAIS), Mme Valérie BERNARD (pouvoir à M. NICOLAS), M. Stéphane HUET (pouvoir à M. QUINTARD), M. Pascal BOVIS (pouvoir Mme PIGEON).

Avant de commencer le conseil municipal, M. QUINTARD remet aux enfants membres du Conseil Municipal d'Enfants, le Livret du Jeune Citoyen.

Avant de démarrer la séance, M. QUINTARD demande au conseil municipal de bien vouloir ajouter à l'ordre du jour le point suivant : Convention financière pour l'organisation du printemps des contes entre la CCVE et la commune.

Accord unanime.

1. Approbation du compte-rendu de la séance du 14 décembre 2015.

Le Compte-rendu de la séance du 14 décembre 2015 est adopté à l'unanimité.

2. Désignation du secrétaire de séance.

M. NICOLAS est désigné, à l'unanimité, secrétaire de séance.

Fait à Vert le Grand, le 18 février 2016



MAIRIE DE VERT LE GRAND
Le Maire
JE. QUINTARD

- **Convention financière pour l'organisation du printemps des contes entre la CCVE et la commune :**

Cette convention fixe les modalités de financements des différentes manifestations qui se dérouleront dans le cadre du printemps des contes qui aura lieu du 7 mars au 10 avril prochain.

La commune prendra à sa charge l'assurance des locaux pour garantir le bon déroulement de la manifestation.

La C.C.V.E et la commune prendront chacune à leur charge 50 % du montant du cachet du conteur.

La manifestation sur Vert le Grand est prévue le 8 Avril prochain.

A l'unanimité le conseil municipal, autorise le Maire, à signer cette convention.

3. Compte-rendu d'activité des commissions communales.

Commission Culture : Nicole SERGENT

L'ordre du jour portait principalement sur le projet culturel « le centenaire 1914-1918 » préparation d'un événement intercommunal pour 2018. Les associations d'histoire locales sont invitées à y participer.

La Commission culture s'est réunie le mercredi 10 février afin de préparer la demande budgétaire 2016, et faire un bilan des dernières manifestations.

Le spectacle des « Hivernales » auquel nous participons depuis la création il y a 12 ans, a remporté cette année encore un franc succès 155 spectateurs à Vert le Grand ; nous avons malheureusement dû refuser du monde. L'ensemble des spectacles ont affiché «complet» une très belle édition qui a réuni toutes les tranches d'âges.

La soirée au Bel Canto déprogrammée suite aux attentats de Paris, a été très appréciée, la visite de l'opéra Garnier sera proposée au mois de mai.

Encore une très belle conférence proposée par Mme Debouzy, suivie par un public fidèle, le repas qui a suivi au Grandvertois a été très apprécié, le thème repas Américain ayant été respecté avec notamment un vin tout droit venu de Californie ; 2^{ème} partie de cette conférence prévue le 1^{er} avril.

Nous proposons pour 2016 de reconduire les mêmes événements, Fête de la musique, salon des artisans, un concert, les Hivernales, cette programmation venant en complément de celle déjà très riche de la médiathèque. Nous allons également travailler sur la mise en valeur du patrimoine, en mettant en place un chemin du patrimoine, en retravaillant les deux visites commentées que nous avons organisées il y a quelques années.

Commission Sport & Vie Associative : Pierre MARCILLE

Afin de préparer le budget investissement, les besoins éventuels de toutes les associations ont été collectés le 5 février dernier. La plupart des besoins répertoriés sont de l'ordre du fonctionnement et concerne l'entretien des équipements. En investissement, le judo club souhaiterait des travaux de rénovation intérieure des vestiaires et DOJO ; le football aimerait pouvoir disposer de nouveaux bancs de touche. La section GR redemande l'étude d'acquisition de gradins pour la salle Henri Boissière, ainsi que de nouvelles chaises utilisées pour les spectacles, gala. La commission culture demande le rachat de pieds et crochets pour les grilles caddies souvent empruntées mais pas restituées complètement. Le comité des fêtes demande le rachat de nouvelles grandes tables rondes pour la salle Henri Boissière et de chariots pour les stocker.

Commission Jeunesse : Sarah STOEBNER

L'association jeunesse, lors de son assemblée générale du 8 février, a déterminé les actions qui seront menées en 2016, afin d'établir sa demande de subvention communale.

Commission Embellissement : Pierre MARCILLE

Les prévisions budgétaires ont été listées le 27 janvier dernier. Hormis le rachat de matériel type tronçonneuse, rotofil, taille haie, souffleur pour les services techniques, il est prévu, entre autre, de poser des bacs à plantations sur la Place de la Mairie. La sente piétonne rue des Sablons devenue domaine public courant 2015 devrait être aménagée ultérieurement. La commission souhaite qu'un groupe de travail soit constitué cette année pour le réaménagement de l'ancien cimetière.

La commune a obtenu le trophée Fleur Verte en novembre dernier, label de reconnaissance pour tout le travail entrepris pour la mise en application de la démarche zéro phyto.

L'opération de nettoyage Essonne Verte Essonne Propre aura lieu le 28 mai prochain.

Commission Conseil Municipal d'Enfants : Olivier JOSSE

Le conseil municipal d'enfants a présenté ses vœux lors de la cérémonie des vœux où il a pu annoncer ses actions prévues pour cette année à savoir : la propreté des trottoirs et des espaces verts et la sécurité dans le déplacement à pied et à vélo. Le CME se réunit régulièrement sur le temps périscolaire avec un ou plusieurs membres de la commission en fonction de leurs impératifs professionnels. Les membres de la commission, même s'ils ne peuvent être présents, suivent et participent aux actions menées par le CME, en fournissant des pistes de réflexion pour les actions en cours. Les jeunes élus sont très assidus et accomplissent leur fonction avec sérieux. Ils participent chacun leur tour à la commission des menus. Dans les prochains mois, se concrétiseront leurs premières actions avec l'aide d'autres commissions communales (sécurité, embellissement, multimédia, culture...). Ils seront également présents aux différents temps forts à venir. La commission se réunira prochainement pour préparer les prochaines élections qui auront lieu en octobre prochain. Encadrer ces jeunes est très enrichissant, même si ce n'est pas toujours facile. Leur spontanéité parfois déconcertante nous remet en question. Ce soir les jeunes élus assistent pour la première fois au conseil municipal adultes. C'est un pas de plus dans la citoyenneté de ces jeunes à qui nous venons de remettre le petit guide du jeune citoyen, qui les aidera dans leur démarche.

Commission Urbanisme : Pierre MARCILLE

Le règlement du P.L.U. est en cours d'élaboration, une réunion publique d'information sur le zonage et le règlement est programmée le Lundi 21 mars prochain à 19 heures à l'auberge du Pavillon.

Commission Scolaire : Bruno NICOLAS

- Un exercice incendie s'est tenu le 14 Décembre 2015 : tout a fonctionné correctement et les enfants sont sortis en moins d'une minute ; il y a 3 exercices d'évacuation incendie par année scolaire + 2 exercices PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) cette année.
- La commission des menus s'est réunie le 14 Décembre 2015 et le 8 Janvier 2015 ; ce sont maintenant les enfants élus au Conseil Municipal Enfants qui siègent à cette commission. Bonne participation de leur part.
- Le conseil d'école s'est déroulé le 15 février 2016 ; ont été étudiés principalement les points suivants :
 - La transmission des PAI de l'école à la Mairie
 - Le suivi des projets d'école
 - Les temps périscolaires
 - Les sorties scolaires
 - La fête des écoles
 - L'entretien et les travaux à l'école.

Commission Agriculture : Pierre MARCILLE

Des travaux de curages sont actuellement à l'étude. Les chemins seront réparés comme chaque année ; les trous seront bouchés par de la grave ou du grattage. Le broyage annuel des fossés et chemins communaux est prévu comme chaque année. La commission explique que certains marquages peuvent être actuellement visibles dans la plaine. Il s'agit de repères pour le remplacement en préventif d'une canalisation de pétrole.

Commission Sécurité : Christophe RICHARD

La réunion « voisins vigilants & Participation citoyenne » s'est tenue le mardi 2 février 2016.

Le Capitaine HOARO a présenté le dispositif aux personnes présentes.

Les questions et les échanges ont été nombreux.

La participation, relativement importante (un peu plus de 50 personnes), montre l'intérêt des habitants de notre village envers le dispositif.

Nous avons mis à disposition de l'ensemble de la population, un formulaire d'inscription « **participation citoyenne** » **voisin volontaire**, téléchargeable sur le site internet et disponible à l'accueil de la Mairie.

Le coupon, complété, est à remettre sous enveloppe à la Mairie.

Après vérification, la gendarmerie organisera une nouvelle réunion avec les personnes sélectionnées.

La convention Préfecture-Gendarmerie-Mairie pourra ensuite être signée.

Une question a été posée lors de la réunion publique concernant la mise en place de caméras de vidéo-surveillance aux entrées du village : c'est un autre dossier, faisant partie des compétences de Communauté de Communes du Val d'Essonne. Les choses sont en cours et avancent. Un appel d'offres vient de se terminer le 12 février, l'ouverture et l'examen des dossiers en commission va se faire vers le 1 mars et l'entreprise retenue aura 8 mois à partir de mi-avril pour mettre en place les caméras aux entrées des 21 communes.

4. Compte-rendu d'activité de la C.C.V.E. (Communauté de Communes du Val d'Essonne).

Le rapport d'activité 2014 de la C.C.V.E. est consultable en Mairie.

Les élus sont invités à consulter la newsletter de la C.C.V.E. qui leur est transmise par mail.

Principaux points de l'ordre du jour :

- Accord donné au Président de la CCVE pour prendre toutes décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants.
- Création d'une régie de recette pour le conservatoire.
- Création d'une régie d'avance pour le conservatoire.
- Nous avons pris acte du débat d'orientation budgétaire du budget « déchets ménagers et assimilés ».
- Nous avons revalorisé les tarifs du budget « déchets ménagers et assimilés » concernant les bacs.

- Nous avons décidé d'admettre en non-valeur des créances irrécouvrables pour un montant de 109 836,19 (Redevance REOMI de 2012 à 2014).

- Création de postes :
 - o 1 emploi de Directeur du pôle « Service à la population »,
 - o 1 emploi Directeur du pôle « Cadre de vie »,
 - o 1 emploi de Conseiller insertion et action sociale (les 2 premiers grades attaché le dernier adjoint administratif).
- Lancement d'un Appel à projet 2016 en faveur des travaux d'investissement pour la mise aux normes PMR des commerces de proximité et le règlement d'attribution des subventions correspondantes.
- Lancement de l'Appel à projet 2016 en faveur des travaux d'investissement pour la rénovation des façades commerciales de la CCVE.
- Convention avec la SPL des territoires de l'Essonne – projet de desserte du Val d'Essonne.
- Convention tripartite (CCVE / SIREDOM / COMMUNES) pour les plates-formes de Points d'Apports Volontaires (PAV) enfouis.
- Convention avec le SIREDOM pour la vente de composteurs.

Développement économique : Bruno NICOLAS

- La commission Développement Economique de la CCVE s'est réunie le 1^{er} Février 2016 ; ont été abordés les points suivants :
 - Le Pacte Sud Essonne : il met en place des rendez-vous Entrepreneurs/Demandeurs d'emploi avec des permanences et des salons
 - Le point sur la ZAC de Montvrain II à Mennecy : il reste encore quelques lots libres
 - Proposition d'actions 2016 pour le commerce de proximité
 - Partenariat avec Initiative Essonne (il permet de proposer des prêts à taux zéro pour des travaux de mise en valeur d'entreprises ou de commerce de la CCVE ; 1 société de Vert le Grand en a profité en 2015).
 - Partenariat avec les missions locales (aide pour les personnes en difficulté de recherche d'emploi).

Culture : Nicole SERGENT

La commission s'est réunie le 4 février dernier, l'ordre du jour portait principalement sur le projet culturel « le centenaire 1914-1918 » préparation d'un événement intercommunal pour 2018. Les associations d'histoire locales sont invitées à y participer.

5. Compte-rendu d'activité des Syndicats.

Charlie Chaplin : Bruno NICOLAS

- Le Conseil d'Administration du centre Charlie Chaplin s'est réuni les 8 Décembre 2015 et 15 Février 2016. Ont été abordés principalement les points suivants :
 - Les avenants aux conventions d'utilisation par les partenaires à l'Accueil de Loisirs primaire et maternelle ainsi qu'à la Halte-Garderie (voir point n°8 de l'ordre du jour)
 - La mise à disposition par un prêt à titre gracieux du bâtiment du centre Charlie Chaplin par la Société Hérakles-CRB, propriétaire du bâtiment

6. Délégation du Conseil Municipal au Maire.

M. QUINTARD, rend compte au conseil municipal des opérations réalisées dans le cadre de sa délégation (montants TTC) :

- Tondeuse Iseki (Chouffot)	34 200,00 €
- Rabet desherbeur (Chouffot)	5 184,00 €
- Desherbeuse (Chouffot)	6 336,00 €
- Vestiaires auberge (Manutan)	1 454,78 €
- Armoire froide (Carminox)	2 400,00 €
- Nouveau site Web (Crieur public)	6 960,00 €

M. MARCILLE précise que le matériel acheté pour les services techniques (tondeuse, rabot, desherbeuse) est du matériel nécessaire pour le « zérophyto » et que la commune a bénéficié de subvention pour l'acquisition de ce matériel.

7. Modification du tableau des effectifs.

M. QUINTARD propose aux membres du conseil municipal d'opérer les modifications suivantes sur le tableau des effectifs.

supprimer

1 adjoint administratif principal 1^{ère} classe à temps non complet

transformer

1 adjoint administratif principal 2^{ème} classe à temps complet

en

1 adjoint administratif de 2^{ème} classe à temps complet

transformer

1 adjoint administratif 2^{ème} classe à temps complet

en

1 adjoint administratif de 2^{ème} classe à temps non complet

transformer

1 Adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet

en

1 adjoint technique de 2^{ème} classe à temps complet

Le Conseil municipal ADOPTE A L'UNANIMITE, les modifications proposées.

8. Charlie Chaplin : avenant 2016 aux conventions d'utilisation de l'accueil de loisirs maternel et primaire et de la Halte-Garderie.

M. NICOLAS présente aux membres du conseil municipal les avenants 2016 relatifs à la participation communale pour l'accueil maternel et primaire et pour la halte-garderie dans le cadre du contrat enfance signé en décembre 1994.

- : Pour l'année 2015, la fréquentation pour Vert le Grand a été la suivante :
 - Halte-Garderie : 1 165 heures (concerne 6 enfants), 16,5 % de la fréquentation totale
 - Accueil primaire et maternelle : 125 journées soit 1 000 heures (concerne 5 enfants)

Pour le centre d'accueil, la participation financière en primaire au titre de l'année 2015 a été de 978 € avec un coût réel de 3938.75 € en réalisé soit un débit de 2960.57 € ; la participation financière en maternel a été de 500€ (un coût forfaitaire).

Au titre de l'exercice 2015, nous sommes débiteur de 953.99 € sur le cumul des activités

Le bilan 2015 fixe une participation 2016 à hauteur de 500 € en maternel et à 4332 € en primaire. La somme à payer pour 2016 est donc de 500 € en maternel et 7293 € en primaire.

Pour la Halte-garderie, la participation financière au titre de l'année 2015 s'élevait à 7 157 €, l'estimé réalisé est de 10 077.57 € soit un débit de 2920.57 €.

Notre participation 2016 est fixée à 10 000 € plus la régularisation de 2920.57 arrondi à 2921 € au titre de l'année 2015 soit un total de 12 921 €.

Le conseil municipal, à l'unanimité autorise le Maire à signer ces avenants.

9. Convention d'adhésion au service de paiement des factures par carte bancaire sur internet TIPI REGIE, avec la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP).

M. QUINTARD demande au conseil municipal de l'autoriser à signer la convention permettant aux utilisateurs de régler les services périscolaires sur internet.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire, à signer la convention proposée.

10. Indemnité de conseil allouée aux comptables du Trésor chargés des fonctions de receveurs des Communes.

M. QUINTARD informe les membres du Conseil municipal que l'indemnité pour l'année 2015 s'élève à 1078.97 €.

11. Revalorisation des tarifs des services périscolaires.

M. NICOLAS propose au conseil municipal de revaloriser les tarifs des services périscolaires.
Cette revalorisation de 0,1% correspond à l'inflation.

Ce qui donnera à dater d'aujourd'hui les tarifs suivants :

Centre de Loisirs, Cantine, Garderie et Etude surveillée :

Tranches du QF en €	CLSH			Cantine	Garderie	Etude surveillée
	après midi	½ journée	journée	/repas	/heure	/séance
Inférieur à 447	0,93	2,24	3,39	1,31	1,20	0,82
De 447 à 585	1,69	3,39	5,62	1,69	1,37	0,98
De 585 à 796	2,95	5,02	8,41	2,06	1,54	1,14
De 796 à 1 081	4,86	7,26	11,74	2,40	1,69	1,31
De 1 081 à 1 666	7,19	9,92	16,21	2,73	2,06	1,47
Supérieur à 1 666	7,93	10,99	19,06	3,06	2,40	1,64

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte les tarifs proposés.

12. Location de salles communales : Revalorisation des tarifs pour les particuliers et modification du règlement.

M. NICOLAS propose aux membres du conseil municipal de revaloriser les tarifs de locations de salles aux particuliers en tenant compte, entre autres de l'augmentation du tarif de la R.E.O.M.I. (redevance d'enlèvement ordures ménagères incitative). Il précise également que les tarifs n'ont pas été revalorisés depuis 2012.

Salle des Vignes (150 personnes maximum)	Nouveaux tarifs	
	Caution	Location
Journée (8 h 30 à 19 h)	300	200
Soirée (19h à 8 h)	300	250
Week-end (Samedi matin au dimanche 18h)	300	400

Auberge (72 personnes maximum)	Nouveaux tarifs	
	Caution	Location
RDC (samedi ou dimanche de 8 h 30 à 22 h 00)	400	300

Salle H. Boissière (300 personnes maximum)	Nouveaux tarifs	
	Caution	Location
Journée (8h30 à 19h)	700	500
Soirée (19h à 8h)	700	600
Week-end (samedi matin au dimanche 18h)	700	900

Après discussion, ces tarifs sont adoptés à l'unanimité.

M. NICOLAS propose également quelques adaptations mineures du règlement.

Après discussion, le règlement modifié est adopté à l'unanimité.

13. Domaine de la Saussaye : Demande de subvention pour la rénovation de la toiture, couverture et menuiseries de la Bourdaisière.

M. QUINTARD, Maire, informe les membres du Conseil municipal que des travaux de rénovation de la toiture, couverture et menuiserie pour le bâtiment appelé « La Bourdaisière » au domaine de la Saussaye sont nécessaires.

Le montant des travaux de rénovation est estimé à 216 099,89 € TTC (avec peinture) et se décompose de la façon suivante :

Réfection de la toiture ainsi que des fenêtres de la toiture au premier étage :

Devis menuiserie : 32 669,58 € TTC avec peinture,

Devis couverture : 183 430,31 € TTC.

Pour aider au financement de ces derniers, M. QUINTARD propose au Conseil municipal de l'autoriser à déposer une demande de subvention auprès du Conseil Départemental.

M. QUINTARD précise qu'une délibération du Conseil municipal est nécessaire pour pouvoir constituer ce dossier.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à constituer un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Départemental et à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Pour information, M. QUINTARD précise que le montant de la subvention pouvant être obtenue, dans le cadre du plan de relance est de 60 000 € ;

14. Constitution du jury d'assises : Tirage au sort de la liste préparatoire

Sont tirés au sort les numéros : 115,632, 913, 1155, 1236, 1357.

Questions diverses

Jean-Claude QUINTARD :

J'ai reçu la direction de la Poste qui m'a informé que la poste serait fermée pendant les vacances scolaires de Février. La poste ne sera ouverte que le matin à partir du 7 mars et sera probablement fermée à chaque vacances scolaires.

Je voudrai vous informer que le SIARCE, à qui nous avons confié la compétence assainissement et eaux pluviales, a d'ores et déjà établi le planning pour la Délégation de service public du réseau assainissement qui arrive à échéance, fin 2016 et a réalisé le cahier des charges pour la révision de notre schéma directeur d'assainissement.

Nicole SERGENT :

Je vais vous dire deux mots au sujet de la MARPA qui n'est pas une commission communale, bien qu'elle ait fait couler beaucoup d'encre par certains détracteurs. Depuis le 1^{er} février la MARPA affiche complet, il nous a fallu 2 ans et demi pour atteindre notre objectif avec entre temps des réorientations et malheureusement des décès. Ce n'est qu'une situation en cet instant, nous savons que l'équilibre d'un tel établissement est fragile, nous avons maintenant une petite liste d'attente. La MARPA emploie 5 personnes plus deux jeunes en renfort le week-end dont 5 Grands Vertois.

Je tiens à remercier Mr QUINTARD, qui m'a toujours soutenue et m'a encouragée lorsque j'ai eu des moments de lassitude. Merci à Bruno qui en tant que trésorier a fait un travail formidable avec un budget qui ne l'est pas, ainsi qu'à Geneviève BRIDOUX qui me seconde et me permet de partager mes soucis et de souffler lors de mes absences. Merci enfin à tous ceux autour de cette table qui m'ont fait confiance. Je rassure donc les sceptiques la MARPA n'est pas une lubie qui grèvera dangereusement le budget de la commune.

Thierry MARAIS :

Les travaux de réfection du petit pont, chemin des Hablotins ont commencé ce matin.

La commission sécurité a travaillé sur un affichage plus visible de la zone 20, de manière à ce que les véhicules ralentissent dans cette zone où le piéton est prioritaire.

Simonne CADIX :

J'ai constaté des auréoles d'humidité dans l'église, je pense qu'il doit y avoir des fuites.

Une entreprise va être contactée rapidement.

Françoise MAGYAR :

Stationnement en zone bleue devant la mairie :

La durée du stationnement autorisé n'est pas précisée

Stationnement rue des noues : Les voitures stationnées sur le trottoir obligent les enfants à descendre sur la chaussée pour se rendre à l'arrêt de car. Que pensez-vous mettre en place pour sécuriser le déplacement des enfants ?

Jean-Claude QUINTARD :

Il y a un trottoir de 1,40 m qui n'est jamais encombré rue des Noues.

Philippe BOUILLAGUET :

Vermilion : Une réunion aux élus s'est tenue le 17 décembre 2015 à l'initiative de la société Vermilion concernant les modalités du remplacement du pipeline (information par mail aux élus). J'ai souhaité y participer.

Réponse reçue : « Seuls sont conviés à cette réunion les maires des différentes communes concernées. Les maires informeront les conseillers après cette réunion ». Cette réunion s'est tenue il y a deux mois et je n'ai reçu aucune information.

Jean-Claude QUINTARD :

Il s'agit du remplacement du tuyau de collecte de production entre le site des Noues et le centre de stockage principal des Rochettes.

Philippe BOUILLAGUET :

Réomi :

Les tarifs 2016 sont en forte augmentation.

Service 2 : bac 120L

	2015	2016	AUGMENTATION
PART FIXE OM	56,70 €	66,80 €	18%
PART FIXE BIFLUX	56,70 €	61,70 €	9%
LEVEE OM	2,05 €	2,26 €	10%
LEVEE BIFLUX	1,03 €	1,09 €	6%
SACS	1,00 €	1,50 €	50%

Hypothèses de calcul :

1 famille utilisant 2 bacs 120 L, 45 levées OM, 22 levées biflux, 50 sacs biodégradables.

	Coût		
2015	278,31 €	Augmentation	%
2016	329,18 €	50,87 €	18%

La facture de cette famille augmentera de 18% pour l'année 2016.

Jean-Claude QUINTARD :

La grande majorité des Grandvertois préfère la reomi (redevance d'enlèvement des ordures ménagères incitative) à la teom (taxe d'enlèvement des ordures ménagères).

Philippe BOUILLAGUET :

Depuis 2012, le prix du sac biodégradable est passé de 0.80€ à 1.50€ soit une augmentation de 88%.

Jean-Claude QUINTARD :

Le coût de traitement et collecte du sac est de 3€, le tarif pratiqué est de 1,50€, donc 50% moins cher.

Philippe BOUILLAGUET :

Pouvez-vous m'indiquer le nombre de sacs biodégradables achetés par les Grandvertois en 2012, 2013, 2014 et 2015 ?

Jean-Claude QUINTARD :

Ces chiffres vous seront communiqués lors d'une prochaine réunion.

Philippe BOUILLAGUET :

Liaison douce :

Création d'une liaison douce entre l'intersection de la route des Noues et de la rue des 3 Mares en direction du rond-point situé sur la D31 au niveau d'Intermarché. Cette liaison emprunterait en partie des chemins déjà existants. Le chemin à créer se situe le long du grillage d'Intermarché entre le rond-point (D31) et le chemin existant.

Jean-Claude QUINTARD :

Pour faire avancer le projet, il y a lieu de consulter les propriétaires et exploitants ainsi que le Département pour la sortie sur le cd 31.

Marie-France PIGEON :

A la lecture du compte-rendu de la dernière réunion de la commission vie associative, je me suis posée la question de savoir si tout le monde avait bien réalisé que nous sommes dans une période de restrictions.

Les dotations de l'état ont baissé et les subventions sont de plus en plus difficiles à obtenir. Malgré cela, nos responsables d'associations grandvertoises en demandent toujours plus.

A propos d'associations, je voudrais rappeler que le local dit « des boules » est un local communal, à la disposition de toutes les associations, sur réservation, et qu'il n'est en aucun cas la propriété du club de pétanque.

La séance est levée à 20 heures 30.